

Bulletin de la SESAT

Mai 2014, N° 11

La vulnérabilité des eaux souterraines enfin visible pour l'est de l'Abitibi-Témiscamingue

Mot du directeur

Le programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) constitue un effort d'acquisition de connaissances sans précédents au Québec. Les projets PACES ne s'inscrivent pas dans un continuum graduel, mais marquent plutôt une rupture définitive avec l'époque où l'inconnu était prépondérant et où les opinions étaient plus fréquentes que les faits. Le manque de connaissances a été jusqu'à maintenant l'un des plus importants piliers de nombreux *statu quo* dans la gestion intégrée des ressources et du territoire où l'eau souterraine est considérée comme une boîte noire, invisible et imprévisible.

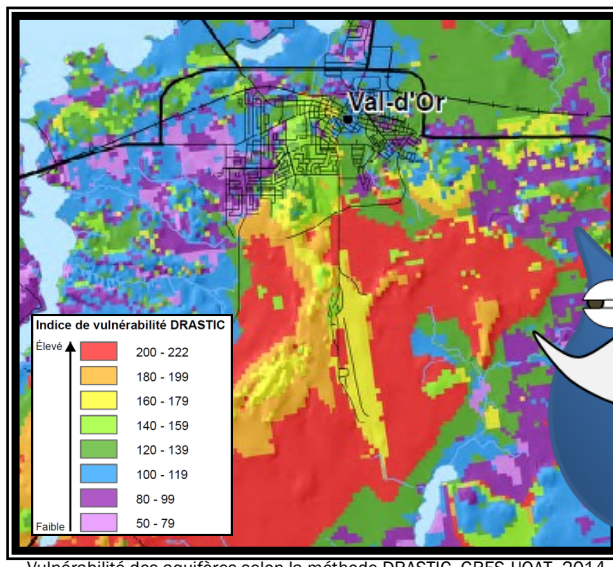
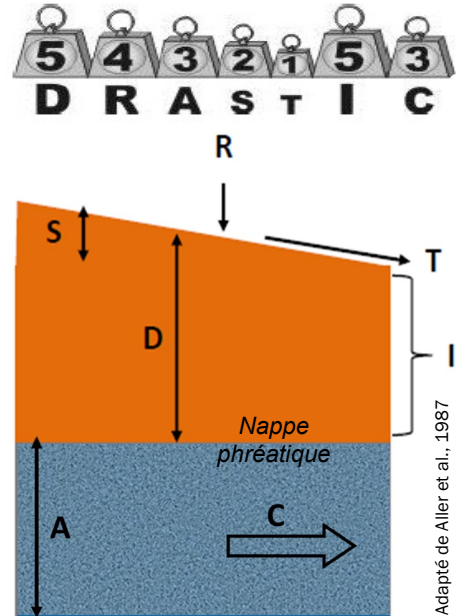
Les PACES d'ici et d'ailleurs soulèveront des questions très fondamentales et sans doute, parfois inconfortables, sur la façon dont le territoire est aménagé, géré et exploité. Il appartient désormais à l'ensemble de la région de s'approprier ces nouvelles connaissances et d'en prendre acte afin d'assurer la pérennité de cette ressource-clé de l'Abitibi-Témiscamingue.

Olivier Pitre,
Directeur général, SESAT

La vulnérabilité des aquifères, c'est-à-dire leur susceptibilité de se voir affecter par une contamination provenant de la surface, est désormais connue pour la portion est du territoire municipalisé de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces résultats sont le fruit des travaux effectués par le Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES) de l'UQAT dans le cadre du Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue, partie 1 (PACES-AT1).

La vulnérabilité des aquifères a été évaluée à l'aide de l'indice DRASTIC qui prend en compte la profondeur de la nappe (**D**epth), le taux de **R**echarge, le type d'**A**quifère, le type de **S**ol, la pente du sol (**T**opographie), l'**I**ncidence de la zone vadose (zone au-dessus de la nappe phréatique non saturée en eau) et la **C**onductivité hydraulique. Chacun des paramètres possède un poids (entre 1 et 5) quantifiant son importance par rapport aux autres paramètres et l'indice est calculé par l'attribution de cotes (valeurs de 1 à 10) aux sept paramètres.

À l'échelle régionale, la distribution de l'unité d'argile a une incidence prépondérante sur les valeurs de l'indice DRASTIC. Ainsi, sur le territoire à l'étude, les aquifères les moins vulnérables sont en général situés dans la plaine argileuse tandis que les eskers et moraines sont des milieux très vulnérables. L'argile permettrait de réduire significativement la vulnérabilité des aquifères en limitant le potentiel de migration des contaminants issus de la surface du sol vers les eaux souterraines.



Sur un même esker/moraine, c'est plutôt la profondeur de la nappe phréatique qui a une grande incidence sur les valeurs de l'indice DRASTIC. L'épaisseur de matériel granulaire étant généralement moindre sur les flancs d'eskers/moraines, ceux-ci sont généralement plus vulnérables que les crêtes.

Le rapport du PACES-AT1 contient quantités d'autres informations pertinentes qui amèneront sans aucun doute des changements dans la façon dont le territoire est aménagé, géré et exploité.

Cliquez pour agrandir

«**Devenez membre!**»

Une façon simple, concrète et gratuite de supporter la SESAT. Vous serez avisés de ses principales activités et communications et pourrez participer à ses assemblées générales.

À venir...

- 10 juin: Assemblée générale annuelle (AGA) de la SESAT, bienvenu à tous nos membres!
- 16 juin: AGA de l'**OBVT** et conférences sur la gestion des barrages et des niveaux d'eau de même que sur la gestion du Touladi
- 17 juin: AGA de l'**OBVAJ** et journée-conférences « Eau et municipalités »

Le premier test du concret pour le PATP

Le Plan d'affectation du territoire public (PATP) est un outil de planification du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) qui permet de définir les orientations du gouvernement pour l'utilisation et la protection des terres et des ressources du domaine de l'État. Il fournit un portrait global et une vision à long terme de l'utilisation du territoire public. Afin de faire une réelle gestion intégrée des ressources et du territoire, le PATP tient compte des dimensions économique, sociale, environnementale ainsi que des préoccupations régionales. Il s'adresse d'abord aux ministères et organismes environnementaux impliqués dans la gestion du territoire et des ressources mais aussi aux autres acteurs de l'aménagement du territoire et du développement régional.

Le PATP de l'Abitibi-Témiscamingue, comporte neuf secteurs d'eskers et moraines pour lesquels l'intention gouvernementale est d'« *utiliser le territoire et les ressources en assurant la conservation de la qualité de l'eau souterraine pour la consommation humaine* ». Ces territoires sont donc destinés à une utilisation multiple modulée, c'est-à-dire que les pratiques de gestion des ressources et du territoire doivent être adaptées de manière à protéger la qualité de l'eau souterraine pour sa mise en valeur éventuelle à des fins (commerciales ou municipales) de consommation humaine. C'est cet été que nous saurons si nos directions régionales ont pris l'exercice au sérieux. En effet le plan fera l'objet d'un premier suivi et l'ensemble des ministères et organismes responsables de sa mise en œuvre devront faire leur compte rendu auprès du MERN.

